



CATALOGUE DES PÉNALITÉS

C.H.P.L. - Championnat d'Hiver Provincial Liégeois

Secrétariat C.H.P.L. : Rue des Colombers, 32 4041 - Vottem

Email : chpl@petanqueprovincieliege.be - Site : <https://www.petanqueprovincieliege.be>

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

Référence	Article concerné	Objet	A charge de	Montant	Remarque(s)
1	I.3.13	Non rentrée des documents administratifs demandés	Club	10,00 €	Refus d'alignement
2	II.1.1	Dérogação dimensions des terrains non affichée dans un local public du boulodrome.	Club	10,00 €	Communication au coordinateur
3	II.1.3	<ul style="list-style-type: none"> - Température insuffisante (- de 16°) sur les aires de jeu - Absence d'un thermomètre 	Club	100 € par rencontre	Rencontre perdue 0 – 9 50 % aux clubs lésés
4	II.2.5	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'installations non conformes à ce qui a été agréé ou convenu - Non mise en ordre de la situation non conformes constatées et malgré invitation urgente. - Persistance de la situation défavorable malgré invitation rappelée 	Club	25 € 50 € Interdiction de salle par CHPL	Notif / accusé de réception OU par recommandé
5	II.2.6	Modification des conditions initiales d'un terrain de jeu	Club visité	10,00 €	Partie entamée
6	II.3.7	Refus du club visité de désigner les pistes de la rencontre au moins une demi-heure avant le début.	Club visité	10,00 €	Mention sur feuille de match ou rapport distinct

C.H.P.L. - Championnat d'Hiver Provincial Liégeois

Secrétariat C.H.P.L : Rue des Colombers, 32 4041 - Vottem

Email : chpl@petanqueprovincieliege.be - Site : <https://www.petanqueprovincieliege.be>

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

7	II.3.8	Non-respect d'un terrain libre séparant un tournoi amical des matchs de championnat.	Club visité	25,00 €	Mention sur feuille de match ou rapport distinct
8	II.3.9	Occupation (inappropriée) du terrain de jeu après la fin de la partie jouée et pendant le tour en cours.	Joueur(s) concerné(s)	Invitation à quitter l'aire de jeu	Si refus, 15 € et mention sur FDM
9	III.1.1	Non port d'une tenue uniforme (équipe doit porter un vêtement d'une même couleur)	Club	45 € par équipe	Joueur en défaut interdit de jeu
10	III.1.2	Joueur interdit ou suspendu inscrit sur la feuille de match Inscription d'un joueur sur la feuille de match sous un faux nom	Joueur + éven. le club	25,00 € chacun	Rencontre perdue 0 - 9 SUSPENSION de 15 jours et 25 € d'amende
11	III.1.3	Inscription sur feuille de match malgré affiliation non en ordre	Club	25,00 € chacun	Rencontre perdue 0 - 9
12	III.1.5	Licence des joueurs à présenter pour vérification de validité	Capitaine	5 €	
13	III.1.6	Participe à une rencontre malgré qu'il ne possède pas sa licence	Joueur + Club + Capitaine	25 € chacun	Rencontre perdue 0 - 9

C.H.P.L. - Championnat d'Hiver Provincial Liégeois

Secrétariat C.H.P.L. : Rue des Colombers, 32 4041 - Vottem

Email : chpl@petanqueprovincieliege.be - Site : <https://www.petanqueprovincieliege.be>

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

14	III.1.8 III.1.9 III.1.10 III.1.12	<ul style="list-style-type: none"> - Entrée de deux réserves dans une même équipe - Non-respect des dispositions relatives à l'entrée d'une réserve 	Club + Joueur + Capitaine	25 € chacun	Match perdu 0 – 13
15	III.1.13	Equipe abandonnant une rencontre	Le club	200 €	Rencontre perdue 0 – 9
16	III.4.24	Rencontre organisée à une autre date que celle prévue au calendrier, sans autorisation préalable ou en contrariété avec l'autorisation obtenue.	Le / les clubs concernés	50,00 € chacun par rencontre	Rencontre perdue 0 – 9
17	IV.1.4	Inscription pour une rencontre sur un autre formulaire que celui prévu – feuille de match électronique.	Club visité	50,00 €	
18	IV.2.5	Non rentrée de la liste des 9 joueurs/équipe pour le 15 septembre	Le Club	25€/équipe	Forfait jusqu'à la rentrée des listes 0 -9/équipe
19	IV.2.8	Joueur évolue dans une division inférieure à la division autorisée (selon la liste constitutive ou si au moins 04 participations / inscriptions sur la feuille de match d'une division supérieure)	Le club et le joueur	25,00 € chacun	Rencontre perdue 0 – 9

C.H.P.L. - Championnat d'Hiver Provincial Liégeois

Secrétariat C.H.P.L : Rue des Colombers, 32 4041 - Vottem

Email : chpl@petanqueprovincieliege.be - Site : <https://www.petanqueprovincieliege.be>

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

20	IV.2.9	Non remise avant 15 septembre de la liste des joueurs évoluant dans une division fédérale ou nationale	Le club qui dispose d'une équipe fédérale ou nationale	25,00 €	
21	IV.2.10	Joueur inscrit dans une liste a évolué dans les deux équipes d'un même club relevant d'une même division	Le club et le joueur sauf si ce dernier peut prouver que le club est seul responsable	25,00 €	Rencontre perdue 0 - 9
22	IV.2.12	Suite au forfait général de son équipe, en qualité de joueur, avoir évolué ensuite dans une division inférieure	Le club et le joueur	25,00 €	Rencontre perdue 0 - 9
23	IV.3.16	Original de la feuille de match non signée par les deux capitaines	Le capitaine concerné	10 € si oublié 25 € si refus	Rapport distinct suivra.
24	IV.3.17	1) Réception tardive d'une feuille de matchs.	Le club	15,00€	
		2) Transmission erronée de résultat	Le club	15,00€	
		3) Non-transmission de la feuille de match (C.H.P.L.)	Le club	15,00€	
		4) Non-transmission de la feuille de match (Fed/Nat.)	Le club	15,00€	
		5) Feuille incorrectement complétée	Le club	7,50 €	
25	IV.3.22	Non transmission des résultats dans le délai imparti	Le club pour son représentant	15,00 €	

C.H.P.L. - Championnat d'Hiver Provincial Liégeois

Secrétariat C.H.P.L : Rue des Colombers, 32 4041 - Vottem

Email : chpl@petanqueprovincieliege.be - Site : <https://www.petanqueprovincieliege.be>

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

26	V.2.5	1) Une équipe absente une fois sans raison acceptable	Le Club	200,00 €	50 € au club lésé Rencontre perdue 0 – 9
		2) Une équipe deux fois absente sans raison acceptable	Le Club	300,00 €	50 € au club lésé Rencontre perdue 0 – 9
		3) Une équipe trois fois absente sans raison valable	Le Club	500,00 €	50 € au club lésé + Forfait Général (Voir V.2.6)
27	V.2.6	1) Forfait simple	Le Club	200,00 €	Fofait simple = 100 € au club lésé
		2) Forfait simple (lors d'une des 3 dernières journées)		500,00 €	
		3) Forfait général déclaré avant la réunion d'information de septembre		300,00 €	Forfait Général = Annulation des résultats acquis + Descente dans une division inférieure
		4) Forfait général déclaré entre la réunion d'information de septembre et la veille du championnat		400,00 €	
		5) Forfait général déclaré pendant le championnat		500,00 €	

C.H.P.L. - Championnat d'Hiver Provincial Liégeois

Secrétariat C.H.P.L. : Rue des Colombiens, 32 4041 - Vottem

Email : chpl@petanqueprovincieliege.be - Site : <https://www.petanqueprovincieliege.be>

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

28	V.2.9	Non utilisation des cercles matérialisés	Le club	10,00 €	
29	V.4.19	Malgré l'interdiction, désistement d'une équipe qui est amenée à monter dans une division supérieure	Le Club	Amende fédérale	Rétrogradation Interdiction de participation à l'Interclub pour les 3 prochaines saisons.
30	V.6.22	Joueur abandonnant une rencontre.	Le joueur	50,00 €	2 semaines de suspension
31	V.6.22bis	Equipe abandonnant une rencontre	Le club	200 €	Rencontre perdue 0 - 9
32	V.6.23	Reprise tardive des deuxième ou troisième tours – selon les circonstances propres qui seront mieux déterminées	Le / les joueurs concernés selon les circonstances	Max 50,00 € et 4 semaines de suspension	Après enquête CHPL
33	VIII.1.5	Absence d'un représentant mandaté ou non, à une assemblée d'information.	Le club	50,00 €	

C.H.P.L. - Championnat d'Hiver Provincial Liégeois

Secrétariat C.H.P.L : Rue des Colombers, 32 4041 - Vottem

Email : chpl@petanqueprovincieliege.be - Site : <https://www.petanqueprovincieliege.be>

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB